

BOËN
SUR-LIGNON
La qualité
de vie

Réf. : FM-FV

Le Maire de la Commune de Boën-sur-Lignon,

Le Maire de la commune de Sainte-Agathe,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2212 et suivants,

Vu le Code de la Route et notamment l'article CR 411-5,

Considérant que des travaux des réseaux eau et assainissement doivent être réalisés rue Aldo Moro du mardi 10/03/2020 au mardi 17/03/2020.

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers et des riverains, il est nécessaire d'interdire la circulation des véhicules et des piétons sauf riverains rue Aldo Moro (intersection rue de Grenette à la rue Arquillère) pendant la réalisation des travaux,

ARRETEMENT

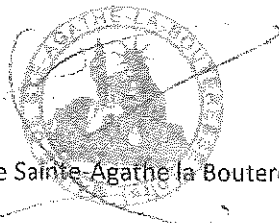
Article 1^{er} : La circulation sera interdite à tout véhicule et aux piétons, rue Aldo Moro sauf riverains du lundi 10/03/2020 au mardi 17/03/2020.

Article 2^{ème} : Une déviation par la rue de Grenette et le Boulevard Henri Dunant sera mise en place. Une signalisation appropriée et une pré-signalisation en amont sera mise en place par le pétitionnaire chargé de la réalisation des travaux.

Article 3^{ème} : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BOËN-SUR-LIGNON, Madame la Policière Municipale seront chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires.

Article 4^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BOËN-SUR-LIGNON
- LMTP : 8, rue du Puits Lacroix 42650 ST-JEAN-BONNEFONDS – courriel : yannick.daval@eurovia.com



Le Maire de Sainte-Agathe-la-Bouteresse
Pierre DREVET

Fait à Boën-sur-Lignon,

Le 6/03/2020

Le Maire de Boën-sur-Lignon

Pierre-Jean ROCHETTE

Franck VIAL
Adjoint au Maire
Voies et Réseaux